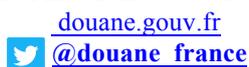


DIRECTION GENERALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS

Bureau de l'information et de la communication



11, rue des Deux Communes 93558 MONTREUIL CEDEX
01.57.53.47.03

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montreuil, le 12 septembre 2017

IRMA : la douane mobilisée aux Antilles

Depuis plusieurs jours, face à l'urgence sanitaire, matérielle et sécuritaire, les différents services de l'Etat, placés sous la direction opérationnelle des Préfectures de Guadeloupe et de Martinique, unissent leurs efforts pour apporter une aide matérielle et humaine aux sinistrés de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy.

La douane est pleinement intégrée à ce dispositif. Dès après le passage d'IRMA, les services douaniers des Antilles ont conditionné puis acheminé plusieurs palettes d'équipements et de vivres de première nécessité à destination de Saint-Martin via les vedettes garde-côtes de Fort-de-France et de Pointe-à-Pitre. La Croix Rouge a également sollicité la douane pour embarquer des groupes électrogènes destinés à équiper un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) de Saint-Barthélemy et une église qui abrite des personnes ayant perdu leur logement.

Le Cessna F406 de la douane a effectué plusieurs rotations entre jeudi et dimanche pour livrer plus de 1,5 tonne de matériel de première urgence, rapatrier 32 personnes sinistrées et acheminer des techniciens.

Les services douaniers aux Antilles poursuivent les opérations d'assistance aux côtés des autres administrations partenaires et des professionnels de santé.

[POUR ALLER PLUS LOIN](#)

- photos : [Cliquer ici](#)
- sur douane.gouv.fr : [Cliquer ici](#)

Crédit images : Douane française

Contacts Presse :

Service de presse de la douane : 01 57 53 42 11 - presse@douane.finances.gouv.fr